

PLAN DE SECOURS (PLONGÉES DU BORD)



en date du : ___ / ___ / ____

Rédacteur : _____

LE SITE DE PLONGÉE

NOM DU SITE :	DESCRIPTIF ET CONDITIONS DE PLONGÉE (pour le nom du directeur de plongée, voir la fiche de sécurité)
LOCALISATION PRÉCISE : <i>(Indiquer tous les éléments permettant aux secours de trouver le site)</i>	
ACCESSIBLE EN VOITURE : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si non, temps nécessaire Pour rejoindre un véhicule : _____ Autres éléments concernant l'accès :	
PROFONDEUR MAX :	


L'ÉTABLISSEMENT D'APS

Téléphone : _____
Téléphone : _____
N° déclaration APS : _____

ASSUREUR/ASSISTANCE

Nom : _____
Téléphone : _____
N° d'inscription : _____
N° FDBF : _____
Adresse : _____





MATÉRIEL DE SECOURS



Matériel de secours et d'assistance (oxygène)
Situation : _____
Voiture : _____
Clef voiture : _____
Pression O₂ : _____ vérifiée le : _____
Par : _____

Trousse de secours
Situation : _____
Voiture : _____
Clef voiture : _____
Contenu vérifié le : _____ par : _____

NUMÉROS D'URGENCE

		Hôpital : _____	_____
		Médecin 1 : _____	_____
		Médecin 2 : _____	_____
		Médecin 3 : _____	_____
		Médecin ORL : _____	_____

EN CAS D'ACCIDENT GRAVE

LA PROCÉDURE DE DÉCLENCHEMENT DES SECOURS EST PLACÉE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DIRECTEUR DE PLONGÉE (art. A322-72 du code du sport) QUI RÉALISE OU FAIT RÉALISER PAR DES PERSONNES COMPÉTENTES LE SAUVETAGE, L'ALERTE ET LES PREMIERS SECOURS EXIGÉS PAR L'ÉTAT DE LA VICTIME JUSQU'À L'ARRIVÉE DES SECOURS MÉDICALISÉS.

BILAN

Respire, ne respire pas, rappel des palanquées, ...

ALERTE

TÉLÉPHONE À TERRE

15

SAMU

112

Toutes
Urgences

- Lieu précis, prévoir un guide pour l'accueil des secours.
- N° de téléphone.
- Nombres de victimes.
- Signes de l'accident (symptômes ...).
- Secours apportés.
- Etc.
- Ne pas interrompre la communication sans y avoir été invité.

SECOURS (exemple de procédure en cas d'accident de désaturation)

O₂

OXYGÈNE 100% 15 litres par minute.

RÉHYDRATER* eau, jus de fruit : 1 litre, sujet conscient.

ALLONGER ET RÉCHAUFFER ou mettre à l'ombre selon les conditions.

NE JAMAIS INTERROMPRE UNE PROCÉDURE ENTAMÉE, MÊME EN CAS D'AMÉLIORATION.

EN CAS DE DOUTE, AGIR COMME SI UN ACCIDENT ÉTAIT DÉCLARÉ.

NE JAMAIS RÉIMMERGER UNE PERSONNE ACCIDENTÉE.

**Possibilité, pour les sujets conscients ni allergiques ni intolérants de mettre à disposition de l'aspirine. L'aspirine est un médicament, il doit être prescrit par un médecin ou donné à la demande expresse de la victime.*

ÉVACUATION

REEMPLIR LA FICHE ÉVACUATION DE PLONGEUR